

25 CENTIMES	
QUOTIDIEN REPUBLICAIN DU MATIN	
99, rue Jean Macé, BREST	
Abonnements	1 an 6 mois 3 mois
Finistère et limitrophes	75 f. 45 f. 35 f.
France et colonies	85 f. 45 f. 35 f.
Etranger 1/2 tarif post.	200 f. 110 f. 80 f.
Etranger tarif postal	300 f. 160 f. 80 f.
Les abonnements partent des 1 <sup>er</sup> et 15	
et sont payables d'avance	
Rédacteur en chef :	
Marcel COUDURIER	

ÉDITION DE 5 HEURES

# La Dépêche

de Brest & de l'Ouest

LUNDI 1 <sup>er</sup> OCTOBRE 1934	
48 <sup>e</sup> année. — N° 12.542	
Les annonces sont reçues :	
A BREST :	aux bureaux du journal
A PARIS :	à l'Agence Havas, 62, rue de Richelieu
Téléphone	Rédaction ..... 21.85
	Administration ..... 21.96
Chèque postal n° 42.86	Rennes
Administrateur :	
Emile PERROT	

## Les obsèques du lieutenant aviateur Pierre Lehur

Hier, journée nationale de l'Air, au moment où de gracieuses fillettes offraient aux passants l'insigne des « Ailes froissées », avaient lieu, à Saint-Marc, les obsèques de notre regretté concitoyen, M. Pierre Lehur, lieutenant au 22<sup>ème</sup> Régiment d'Aviation de Chartres, mort en service commandé.

Le lieutenant Lehur qui accomplissait on stage au camp d'Hourtin (Gironde) effectuait un vol, mardi, au-dessus de l'étang de Lacanau, lorsque l'appareil s'abattit.

Notre malheureux concitoyen et le quartier-maître Kergadallen, qui l'accompagnait, furent tués sur le coup.

Une première cérémonie, à laquelle assistaient tous les officiers aviateurs de l'armée et de la marine en service à Hourtin, avait eu lieu à Talence, près Bordeaux, où M. le colonel de Vasselot de Régné, commandant de la 22<sup>ème</sup> demi-brigade aérienne, à Chartres, prononça l'émouvant discours suivant :

*« Le 25 septembre 1934, au cours d'un vol sur hydravion, à Hourtin, le lieutenant Lehur trouvait la mort dans une chute brutale qui coûtait aussi la vie à son camarade d'équipage, le quartier-maître Kergadallen. Unis dans le travail, ils le restaient fraternellement dans la mort.*

*L'aviation ce jour-là ajoutait deux noms encore à la longue liste de ceux qui, ayant vécu pour elle, lui ont tout donné jusqu'à leur vie.*

*Et ce jour-là aussi la mort frappait l'un des meilleurs parmi les meilleurs d'entre nous.*

*C'était, en effet, une âme d'une qualité rare que celle de notre camarade. Son ardeur, sa générosité, sa foi dans cette arme qu'il avait choisie avec tant de joie et qu'il aimait avec passion, faisaient de lui un officier d'élite, et sa valeur morale et intellectuelle ressortait de toute sa personne, de son regard, de ses paroles qu'animait le désir, cette volonté farouche de servir bien au-delà des limites de la sage raison et qui l'ont conduit, cherchant toujours comment il pourrait en faire davantage, jusqu'à la mort.*

*Jusqu'à la mort de l'aviateur, belle entre toutes, car il n'est pas donné à tous d'être frappé en plein ciel, et c'est notre destin et notre privilège lorsque nous tombons, d'emporter dans nos yeux, avant qu'ils ne se ferment, tout un morceau du ciel.*

*Ce destin de l'aviateur, vous l'aviez entrevu, mon cher Lehur, et vous en aviez accepté le risque sans émoi, car vous étiez d'une race où le sacrifice est une tradition, et où la vie ne compte plus que quand le, devoir a parlé.*

*Mais la valeur de ce sacrifice se mesure à ce qu'il a pu vous coûter. Et le prix de votre héroïsme, ce sont les larmes de celle qui vous pleure, ce sont ces petits bras d'enfants qui ne vous trouveront plus lorsqu'ils vous chercheront pour se jeter à votre cou et pour s'y attacher...*

*Qui mieux que nous, Madame, pourrait comprendre et la grandeur du sacrifice de notre frère d'armes que nous pleurons avec vous et l'étendue de votre douleur ?...*

*Ah ! nous le savons : il y a des moments où l'on voudrait mourir, il y a des moments où, comme dans cette soirée terrible, lorsque si brutal, si inattendu, le coup fatal vint vous frapper, on sent vraiment sur son front couler la sueur de l'agonie de ceux qu'on a aimés...*

*Et cependant, après avoir fléchi sous le choc, n'est-ce pas à vous maintenant, madame, de vous redresser, vous qui héritez du redoutable devoir non seulement de veiller sur ses petites existences qui sont la chair et le sang de celui que vous pleurez, mais encore de former leur âme à l'image de l'âme de leur père, droite, héroïque et pure...*

*Dans ce devoir, madame, ah ! comme il vous soutiendra de son amour, et comme il saura vous guider celui dont les yeux se sont ouverts maintenant à des clartés plus belles que celles de la Terre et qui n'a plus besoin de chercher pour trouver la vérité.*

*Mon cher Lehur, mon camarade, mon ami, en nous inclinant une dernière fois devant votre dépouille sacrée comme devant celle d'un martyr, nous regardons au-delà de ce cercueil car votre souvenir, plus fort que la mort, restera vivant parmi nous, nous servant d'exemple, de guide et de lumière lorsque nous aurons à traverser les heures sombres dont vous vous êtes arraché pour entrer dans la lumière éternelle. »*

Le corps, transporté à Saint-Marc, avait été déposé dans une chapelle ardente dressée dans la nef latérale droite de l'église. On y remarquait, au milieu de nombreuses gerbes de fleurs naturelles, les superbes couronnes offertes par les chefs, les camarades et les subordonnés du malheureux officier. Les rubans tricolores de ces couronnes portaient les inscriptions suivantes :

- Le colonel de la 22<sup>ème</sup> brigade de Chartres
- Le colonel, les officiers, sous-officiers caporaux et soldats de la 22<sup>ème</sup> demi-brigade aérienne de Chartres
- Les élèves radiotélégraphistes volants à leur chef, le lieutenant Lehur
- La base aéronautique de Rochefort
- Le commandant et les officiers de la base d'Hourtin
- Société aérienne bordelaise.

La cérémonie religieuse fut célébrée à 14h 45. Après l'absoute, le cercueil, recouvert d'un drapeau, fut placé sur un char qu'ornaient de nombreuses couronnes, palmes, gerbes et bouquets.

Quatre lieutenants aviateurs tenaient les cordons du poêle et 30 hommes du 22<sup>ème</sup> régiment d'infanterie coloniale, commandés par un lieutenant, formaient la haie de chaque côté du corbillard.

Le deuil était conduit par MM. le docteur Paul Lehur et le capitaine A. Lehur, frères du défunt, suivis de MM. Cevaër et Jorde, membres de la famille ; le lieutenant-colonel Gond, du 22<sup>ème</sup> Régiment d'Aviation ; le capitaine de frégate Poher, représentant M. le vice-amiral Laurent, préfet maritime

Remarqué dans le cortège : MM l'ingénieur général du génie maritime Briend ; le capitaine de vaisseau Derrien, commandant le cuirassé « Provence » ; les docteurs Thésée, Feillard. Guay, Gorre, Lorin, Kerboul ; le capitaine Moiroux ; Anthony du Roscoët, René Julien, R. Steff, A. Lhostis, Goux fils. Kervern, Godoc, Coelenbier. Marzin, J. Steff. Abalan, Le Page, Picot. Lhernaut, Clavier, Erard, Bovry, Gironde, Donval, L'Hostis, Le Gouez, Thomas, plusieurs officiers aviateurs venus de Chartres par avions.

L'inhumation eut lieu au cimetière de Saint-Marc, dans le caveau où reposent les parents du jeune et vaillant officier mort pour la France.

Nous prions Mme Pierre Lehur, ses enfants et tous les membres de la famille de vouloir bien agréer l'assurance de la part très sincère que nous prenons à leur grande affliction.

[Nom Pierre LEHUR](#) n°11

[3 janvier 1905](#)

**Naissance** [Brest 29019, Finistère, Bretagne, France](#)

Adresse : 57 rue de la Rampe

**Profession** Aviateur

26 septembre 1934

**Décès** [Hourtin 33203, Gironde, Nouvelle-Aquitaine, France](#)

Adresse : Lac de Hourtin

[Alexandre Benoit Placide LEHUR](#)

**père**

1861–1907

[Marie Rose EON](#)

**mère**

1865–1924

Ses frères :

[Nom Joseph Paul Alexandre LEHUR n°4](#)

[31 mai 1888](#) – 07:00 26 22

**Naissance** [Brest 29019, Finistère, Bretagne, France](#)

Adresse : 41 rue de Paris

**Profession** Employé de commerce

[1913](#) (âgé de 24 ans)

**Domicile** [1913](#) (âgé de 24 ans)

[Brest 29019, Finistère, Bretagne, France](#)

**Décès** [1918](#) (âgé de 29 ans)

Cause du décès : Guerre

[Nom Paul Victor Anatole LEHUR n°5](#)

[16 octobre 1891](#)

**Naissance** [Brest 29019, Finistère, Bretagne, France](#)

Adresse : 41 rue de Paris

**Diplôme** Type : Docteur en médecine

Stomatologue

**Profession** [Brest 29019, Finistère, Bretagne, France](#)

Elève du service de la santé de la marine

**Militaire** [1913](#) (âgé de 21 ans)

**Domicile** [Bordeaux 33063, Gironde, Nouvelle-Aquitaine, France](#)

[9 septembre 1944](#)

**Décès** [Brest 29019, Finistère, Bretagne, France](#)

Adresse : Abri de la Place Sadi-Carnot

## LE HUR Paul Victor Anatole

1939-1945



LEHUR Paul Victor Anatole

Conflit : 1939-1945

Médecin Aide Major de 2<sup>ème</sup> Classe - Victime civile

Paul LE HUR, plongé comme sa génération dans le premier conflit mondial, Médecin aide major de 2<sup>ème</sup> classe à titre temporaire au 34<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie Coloniale sera élevé en Novembre 1915, à l'âge de 24 ans au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur avec la citation suivante : « *A montré au cours de la campagne, les plus belles qualités de dévouement et de courage, toujours sur la ligne de feu pour panser et relever les blessés au plus fort de l'action, s'est signalé plus particulièrement les 2, 3, 4, juillet 1915, où il s'est dépensé sans compter, sous le feu le plus violent pour donner ses soins aux blessés, notamment à son chef de bataillon* »- Mort lors du bombardement de l'abri

---

Cette page est une annexe à la page [« BA 122 – Chartres – Souvenirs »](#)

faisant partie du domaine [« Les Hommes du GC III/6 »](#)

du [« Site personnel de François-Xavier Bibert »](#)